



## PROCES VERBAL

### Assemblée Générale Ordinaire de l'Association CURUMA

Le 5 avril 2024

Salle Cordouan, Le Verdon sur mer

**Présents** : Voir la feuille de présence jointe.

Répartition des personnes présentes :

- 38 membres présents, représentant également 56 personnes votant grâce à un pouvoir. Avec 94 voix, **le quorum (90) est atteint.**

**Excusés** : Mme Germano-Simon et M Martinet, administrateurs.

### **RAPPORT MORAL 2023**

**Le rapport moral** est présenté par **Bertrand lung**, Président, qui remercie les participants pour leur présence et invite les personnes présentes à écouter le rapport d'activités des salariés, qui ont chacun zoomé sur l'un des sujets de l'année. Le **rapport d'activités** complet a été adressé par email aux adhérents en amont de l'Assemblée.

♦ **Mme Terrien** revient sur les 30 ans de l'association. En complément des animations habituelles, 30 animations supplémentaires ont été programmées les samedis avec en point d'orgue la fête du 30 septembre. Les types d'activités proposées ont été très divers : ateliers, conférences, balades, jardin... Elle remercie les adhérents de leur participation aux balades et salue l'assiduité de la famille Jarnage qui a remporté le prix du plus grand nombre de participations.

♦ **M Lapouyade** présente le travail réalisé en collaboration avec l'Union Nationale des CPIE et Agro Paris Tech concernant un audit patrimonial ayant pour sujet : Conditions et moyens d'une amélioration de la gestion de l'eau dans la partie nord du territoire de la Pointe du Médoc : Quelles modalités de prise en charge partagée de ce patrimoine commun ? Les problématiques liées aux usages de l'eau et aux conflits qu'ils suscitent sont en effet importants et nécessitent des solutions permettant d'améliorer la situation. Ce travail a été réalisé par une vingtaine d'étudiants qui ont interrogé plus de 40 personnes ou structures concernées à des échelles plus ou moins élargies. Ce travail a débouché sur une prise en compte de ces problématiques par la Communauté de Communes.

♦ **M Heuguebart** présente le travail réalisé autour du chantier de modification d'un gazoduc à Ludon-Médoc. Le CPIE a accompagné ce chantier, situé en zone humide, afin de garantir la prise en compte des enjeux écologiques du site. Le personnel en charge du chantier s'est montré moins mobilisé sur les sujets liés aux espèces protégées et exotiques que lors du chantier avec l'entreprise AECOM



concernant la neutralisation d'un pipeline. Par ailleurs, l'éloignement du site a rendu complexe la gestion du temps de travail pour les salariés du CPIE mobilisés.

♦ **Mme Lapouyade** met en lumière le partenariat engagé avec EDF Renouvelable concernant le projet photovoltaïque envisagé sur les terrains du Port de Bordeaux au Verdon sur mer. Le CPIE Médoc assiste l'entreprise concernant particulièrement la concertation avec les habitants pour une meilleure acceptabilité locale du projet, mais également pour l'étude des documents relatifs à l'étude d'impact et aux propositions d'aménagement. Des ateliers participatifs sur le paysage et la biodiversité ont été effectués en juin avec les habitants pour recueillir leurs souhaits. Ils ont été suivis en janvier d'une découverte du site qui doit accueillir le projet photovoltaïque.

♦ **Mme Randé** (stagiaire de Master 2) aborde le travail en cours avec la Commune de Castelnau de Médoc concernant l'Atlas de la Biodiversité Communale. Ce travail a débuté fin 2023 par la recherche bibliographique des données existantes sur la biodiversité et la réalisation d'une cartographie des grandes unités paysagères. A partir de 2024 débutent les inventaires de terrain qui doivent permettre de compléter les données manquantes en collaboration avec un Bureau d'études qui appuie le CPIE. Ce travail d'inventaire est prévu jusqu'en août 2024.

♦ **Mme Juvin** présente l'outil développé par le PNR Médoc avec l'appui du CPIE pour aider les habitants et professionnels à connaître, reconnaître et planter des végétaux sur les différents espaces du Médoc. Il s'agit d'un site web « Le guide des plantes », permettant à chacun de choisir des végétaux selon une entrée privilégiée : couleur, nature du sol, résistance à la chaleur, espèces préférentiellement locales... Ce guide est appelé à être complété par de nouvelles espèces dans les mois à venir. Il reste à mieux identifier le CPIE Médoc comme partenaire de ce travail très important.

♦ **M De Meurichy** (stagiaire de Master 1) réalise un travail en géographie sur les risques naturels. Il s'agit de modéliser l'évolution bathymétrique de la Pointe du Médoc depuis les années 1800 jusqu'à nos jours pour terminer par une étude des perspectives des évolutions à venir. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme soutenu par la Fondation de France sur l'adaptation des hommes aux risques naturels.

Les membres du Conseil d'administration abordent également les sujets dont ils s'occupent plus particulièrement au sein de l'association :

- M Bassibey participe à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Estuaire de la Gironde et aux travaux de suivi des oiseaux du Parc Marin,
- M Simpère fait partie de la commission Leader qui étudie les demandes de financement européen à l'échelle du PNR Médoc,
- M Lapalu a participé aux ateliers du Plan Climat Energie Territorial à l'échelle de la Communauté de Communes,
- M Haas a suivi le travail réalisé par la CDC dans le cadre de la GEMAPI,
- M Ligot prépare l'installation des bureaux à Maison de Grave, en résolvant notamment des problèmes liés à la mise en place de la fibre.



-M lung indique qu'une étape a été franchie pour le CPIE lors de la signature du Plan de gestion Unique par le Conservatoire du Littoral et le Port de Bordeaux durant la journée mondiale des zones humides 2023.

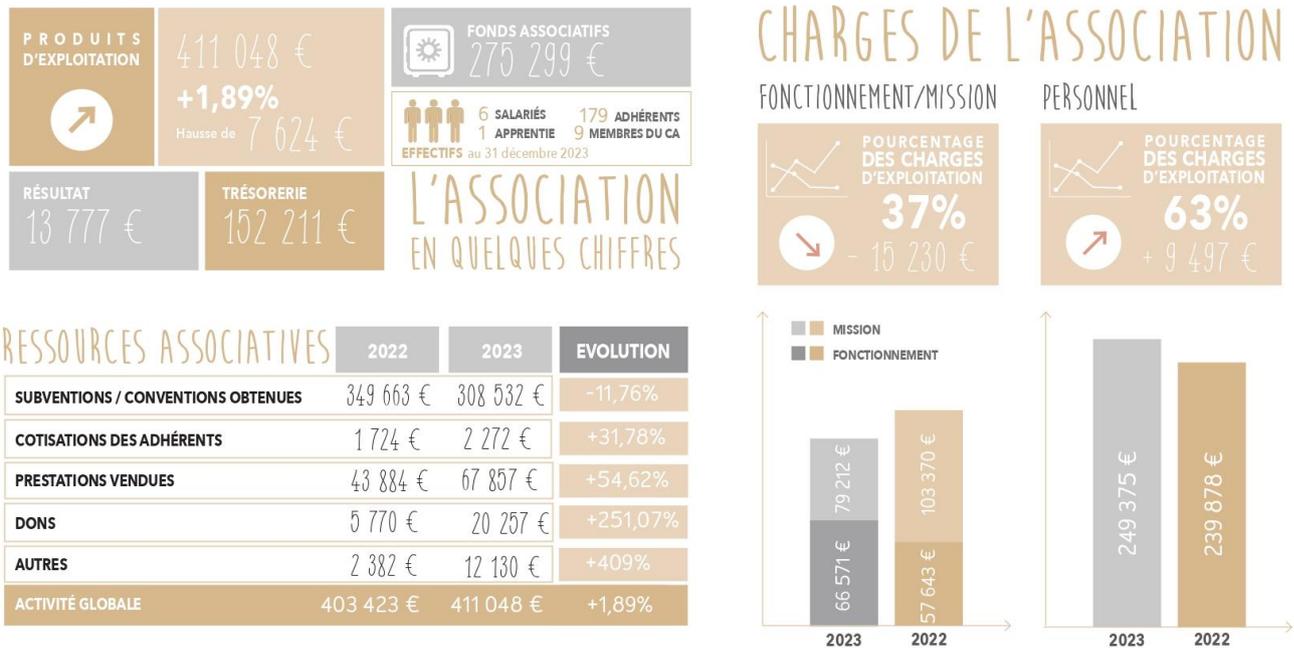
Questions diverses :

- Concernant le dossier Pure Salmon. M Lapouyade informe l'assemblée qu'une note de synthèse des remarques issues du groupe de travail (CA et salarié(e)s) a été transmise au Grand Port Maritime de Bordeaux, reflétant les points de vigilance et les manquements du dossier ICPE tel qu'il nous a été transmis. Ce dossier a été depuis révisé suite aux remarques de l'Etat et aux études complémentaires conduites sur les aspects biodiversité, effluents et prélèvements d'eau. De son côté l'association Estuaire pour Tous a mandaté deux experts indépendants pour avis sur la question des impacts potentiels des prélèvements et des effluents. Nous sommes donc en attente d'un document modifié à analyser sachant que l'enquête publique pourrait être programmée pour cet été.
- Concernant les travaux en cours au Verdon sur Mer, le long de la route portuaire. M Lapouyade indique qu'il s'agit de l'entreprise Eiffage qui prépare des supports de câblage sous-marins dans le cadre du projet de raccordement électrique INELFE, <https://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne> (liaison électrique entre Cubnezais (France) et Gatika (Espagne) qui sera la première interconnexion essentiellement sous-marine entre la France et l'Espagne). Le projet devrait durer un an et demi et mobiliser la voie ferrée et le bord de route portuaire sur 600 à 1200 mètres linéaires. Dans le cadre de ce projet, le CPIE Médoc a été consulté et deviendra prestataire pour assurer le respect des mesures compensatoires voisines et l'intégrité du site (espèces protégées...).



## RAPPORT FINANCIERS 2023

♦ **Mme Jardé** présente les éléments validés par l'expert-comptable pour l'année 2023.



Les dépenses prévisionnelles 2024 s'établissent à 467 000 €.

Un participant demande pourquoi l'association ne fait pas appel à des fonds européens.

M Lapouyade indique que les délais de paiement sont très longs et les contrôles très pointilleux, ce qui mettrait à mal la trésorerie de la structure.

## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2 administrateurs élus depuis 3 ans sont déclarés sortants : Hugues Simpère et Jacques Martinet. Mmes Muller et Germano-Simon ainsi que MM Ligot, lung, Bassibey, Lapalu et Haas, élus depuis moins de 3 ans, restent administrateurs. 2 places sont donc à pourvoir.

M Simpère et M Martinet sont à nouveau candidats ; aucune autre candidature n'a été reçue.



## **RESULTAT DES VOTES**

93 bulletins de vote sont comptabilisés pour 94 **votants**.  
Le rapport moral est approuvé avec 93 voix pour.  
Le rapport financier 2023 est approuvé avec 93 voix pour.

### **Elections du Conseil d'Administration :**

Hugues Simpère recueille 93 voix/93 ; Jacques Martinet recueille 71 voix/93.

Tous deux sont donc réélus

Le Conseil d'administration se réunira ultérieurement pour l'élection du Bureau

L'Assemblée est levée à 20h45.

Le rédacteur  
Bérénice Lapouyade

Le Président  
Bertrand lung